

**Utilisation d'un Appareil Photographique Numérique  
Demande d'autorisation aux parents**

L'utilisation d'un Appareil Photographique Numérique par les élèves est souhaitée par les enseignants pour leur permettre d'acquérir des connaissances techniques (comment photographier) et des comportements liés à l'Éducation Civique (respect du droit à l'image).

Les élèves pourront utiliser un appareil photo numérique dans un cadre pédagogique de sensibilisation et d'apprentissage des Technologies de l'Information et de la Communication, dans le respect des principes de neutralité politique, religieuse et commerciale de l'éducation nationale, de protection de la vie privée et de la liberté individuelle.

Si vous en êtes d'accord, votre enfant, sous la responsabilité de l'école, peut photographier et être photographié(e). Il est indispensable, pour cela, de nous retourner le coupon ci-dessous dûment complété.

✂-----

- *J'autorise mon enfant à utiliser, avec le soutien de l'école, un appareil photographique numérique.*
- *J'accepte que mon enfant soit photographié(e).*
- *Les photographies prises pourront, sous la responsabilité de l'école, être utilisées en classe.*
- *Elles pourront être réunies et distribuées aux élèves de l'école sous forme de cédéroms.*

Prénom de l'enfant : ..... Nom : .....

Nom : .....

Signature précédée de la mention « *lu et approuvé* » :

**Utilisation d'un Appareil Photographique Numérique  
Demande d'autorisation aux parents**

L'utilisation d'un Appareil Photographique Numérique par les élèves est souhaitée par les enseignants pour leur permettre d'acquérir des connaissances techniques (comment photographier) et des comportements liés à l'Éducation Civique (respect du droit à l'image).

Les élèves pourront utiliser un appareil photo numérique dans un cadre pédagogique de sensibilisation et d'apprentissage des Technologies de l'Information et de la Communication, dans le respect des principes de neutralité politique, religieuse et commerciale de l'éducation nationale, de protection de la vie privée et de la liberté individuelle.

Si vous en êtes d'accord, votre enfant, sous la responsabilité de l'école, peut photographier et être photographié(e). Il est indispensable, pour cela, de nous retourner le coupon ci-dessous dûment complété.

✂-----

- *J'autorise mon enfant à utiliser, avec le soutien de l'école, un appareil photographique numérique.*
- *J'accepte que mon enfant soit photographié(e).*
- *Les photographies prises pourront, sous la responsabilité de l'école, être utilisées en classe.*
- *Elles pourront être réunies et distribuées aux élèves de l'école sous forme de cédéroms.*

Prénom de l'enfant : ..... Nom : .....

Nom : .....

Signature précédée de la mention « *lu et approuvé* » :